

## Financements possibles

### Vous êtes salarié(e) en CDI ou CDD

- Le Plan de Formation de l'entreprise
- Le Congé Individuel de Formation (C.I.F)
- Votre compte Personnel de Formation (CPF)
- La période de professionnalisation
- La formation hors temps de travail (FHTT)

### Vous êtes fonctionnaire d'Etat

- Le Congé de formation professionnelle
- Le Congé de formation-mobilité des fonctionnaires de l'Etat

### Vous êtes demandeur d'emploi

Rapprochez-vous d'un conseiller Pôle emploi ou mission locale (pour les moins de 26 ans) afin de faire le point sur votre situation et définir quel moyen de financement vous allez pouvoir mobiliser.

Vous pouvez bénéficier d'un :

- Contrat de professionnalisation CIF-CDD
- Contrat d'Insertion professionnelle intérimaire (CIPI)

Votre formation peut également être prise en charge dans le cadre de :

- L'Allocation Individuelle de Formation (AIF)
- D'une action de formation préalable à un recrutement.
- Programme Régional de Formation

### Le candidat a moins de 26 ans

- Le contrat de professionnalisation
- Le contrat d'apprentissage

**Les Francas** sont une fédération laïque de structures qui accompagne les acteurs locaux dans la mise en place des politiques enfance-jeunesse sur les différents territoires bourguignons. En contact direct avec les acteurs de l'éducation, nous intervenons dans de nombreux domaines :

- Conseil en développement des politiques éducatives locales
- Accompagnement des organisateurs locaux de centres de loisirs dans le développement de leurs projets éducatif et pédagogique en lien avec les réalités locales et les besoins des enfants et des jeunes
- Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'activités
- Formation et qualification des animateurs occasionnels (BAFA, BAFD), des professionnels de l'animation et des responsables associatifs (BP JEPS, DE JEPS, formations continues...)

Les Francas de Bourgogne coordonnent le DEJEPS.

**Le CREPS de Bourgogne** est un établissement public du Ministère de la

Santé et des Sports. C'est un centre de ressources pour le développement et la promotion Des activités sportives, de jeunesse et d'Education Populaire, et ce, notamment à l'échelon régional. Il constitue un centre de formation professionnelle et un centre d'entraînement sportif. C'est le lieu privilégié de la préparation sportive des athlètes de haut niveau.

**L'IRTESS**, association à but non lucratif (loi 1901), constitue, en Bourgogne, le plus important Etablissement assurant la formation professionnelle et le perfectionnement de travailleurs sociaux. C'est également le centre de ressources pour tous les acteurs du champ éducatif, social et de l'aide à la personne en Bourgogne.

Il est agréé par le Ministère des Affaires sociales et participe au service public de la formation.



## Formation DEJEPS « Animation Socio- éducative ou culturelle »

### Renseignements et inscription

Union Régionale des  
Francas de Bourgogne Franche-Comté  
Pôle formation  
6, Rue du Golf  
21800 QUETIGNY

Tél. : 03 80 30 17 18

Fax : 03 80 30 17 61

Mail : [accueil@francasenbourgogne.org](mailto:accueil@francasenbourgogne.org)



## DEJEPS

### (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire

- **Formation de niveau III** (bac + 2)
- Qui atteste de compétences professionnelles
- En **alternance** :
  - En lien à l'évolution des pratiques professionnelles
  - En lien aux situations professionnelles du stagiaire
- **Individualisée** :
  - Un positionnement pour individualiser la durée et le coût de la formation
  - Un suivi personnalisé

#### 2 Mentions

- Développement de projets, territoires et réseaux
- Animation sociale

#### Emplois visés

- Coordonnateur de projets ou d'activités
- Agent de développement
- Adjoint de direction
- Animateur coordonnateur
- Animateur(trice) auprès de personnes âgées

#### Employeurs concernés

- Associations de jeunesse, d'éducation populaire
- Collectivités publiques, Regroupements intercommunaux

### Contenus : 4 Unités Capitalisables (UC)

#### UC de mention

##### Développement de projets, territoires et réseaux

UC 4 : Coordonner et piloter la mise en œuvre d'un projet d'actions, sur un territoire, dans un cadre partenarial, en cohérence avec les valeurs de l'Education Populaire et/ou des missions de service public

ou

##### Animation Sociale

UC 4 : Conduire un projet d'animation favorisant le lien social pour un public en situation ou en risque d'exclusion, dans un cadre partenarial, en cohérence avec les valeurs de l'Education Populaire

#### 3 UC de spécialités

UC 1 : Concevoir un projet d'action

UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC 3 : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective

## Conditions d'inscription

#### Le (la) candidat(e) doit :

Etre titulaire de l'une des formations relative au secourisme en cours de validité : PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU, STT.

Satisfaire à l'une des exigences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation et/ou du social
- être titulaire d'un diplôme de niveau III
- attester d'une formation de niveau IV et avoir 6 mois d'expérience d'animation
- justifier de 24 mois d'activités salariées ou bénévoles correspondant à 1600 h Minimum

Nous présenter de façon détaillée, votre expérience et votre motivation à suivre la formation.

## Durée et lieu de la formation

- Formation à Dijon
- Positionnement : 21h du 4 au 6 avril 2018
- Pour un parcours complet de formation : 700h de mai 2018 à avril 2020
- Sur 20 semaines de formation, à raison d'une semaine de formation en centre par mois (hors juillet et août)
- Pour un hébergement : contacter le CREPS au 03 80 65 46 12

## Coût de la formation

Frais de formation : 7520 € (à confirmer)  
Frais d'inscription : 45 €

Financements possibles

